

MO-1100.

Lunettes de protection contre les projections de particules solides

Utilisation :

- Assurent la protection des yeux contre les rayonnements U.V. ainsi que les projections de particules solides lors des opérations sur un ouvrage électrique.
- Ne convient pas pour des opérations de soudure.

Caractéristiques :

- Monture de la même couleur que les oculaires pour ne pas gêner la vue.

Composition :

- Livrées avec étui souple en microfibre.



Référence	Classe	Couleur	Codet Enedis
MO-11000	Optique 1	☐	3718227
MO-11001	Optique 1	☐	3718255